Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
019-241900133-20230130-DEL-2023-008-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 20/02/2023
Publication : 21/02/2023

**N° DEL/2023-008**

Communauté de Communes
Ventadour Egletons Monédières

## Séance du 30 janvier 2023

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**L'an deux mille vingt-trois, le 30 janvier à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.**

**Nombre de conseillers en exercice : 40**

**Date de convocation : 23 janvier 2023**

**PRESENTS (32)**

**Délégués titulaires (30)** : M. FERRÉ Charles, Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, Mme AUDEGUIL Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, M. BESSEAU Jean-Claude, M. BOINET Jean, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, Mme DUBOUCHAUD Patricia, Mme FRAYSSE Marie, M. GONCALVES Jean-François, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. MENUET Jean-François, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, M. POP Ion Octavian, Mme RIVET Murielle, M. ROSSIGNOL Philippe, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, Mme VIDAL Dany, M. VILLA Olivier.

**Délégués suppléants (2)** : M. LOUCHART Arnauld, Mme SAGE-PRANCHERE Marcelle.

**ABSENTS EXCUSES**

Mme AUDUREAU Agnès, Mme BOUILLON Ludivine, M. CASSEZ Didier, M. COQUILLAUD Nicolas, M. DUBOIS Francis, Mme FORYS Claire, Mme GUICHON Marion, Mme PAREL Audrey, M. VERBRUGGE Dominique.

**ABSENTS**

M. LACROIX Laurent.

**Pouvoirs (7) :**
Mme BOUILLON Ludivine a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
M. CASSEZ Didier a donné procuration à Mme DUBOUCHAUD Patricia,
M. COQUILLAUD Nicolas a donné procuration à M. GONCALVES Jean-François,
M. DUBOIS Francis a donné procuration à M. BESSEAU Jean-Claude,
Mme FORYS Claire a donné procuration à Mme PEYRAT Denise,
Mme PAREL Audrey a donné procuration à M. BRETTE Gérard,
M. VERBRUGGE Dominique a donné procuration à Mme COURTEIX Nadine.

**Secrétaire de séance** : Mme FRAYSSE Marie.

## OBJET : TRAVAUX DE REFECTION DE PONT SUR LE RUISSEAU DE BARRAS (LA CHAPELLE SPINASSE)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
019-241900133-20230130-DEL-2023-008-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 20/02/2023
Publication : 21/02/2023

M. le Président rappelle au Conseil la délibération en date du 20 juin 2022 approuvant le Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) des milieux aquatiques du bassin versant du Doustre 2023-2027 dans le cadre de la compétence GEMAPI.
En 2023 il est prévu de procéder à la réfection du pont situé sur la voirie communale du Jassoux (commune de la Chapelle Spinasse) et permettant de franchir le ruisseau de BARRAS (Hors LISTE 2). Celui-ci étant sous dimensionné il entraine l'inondation des parcelles en amont. Sa réfection permettra également de restaurer la continuité écologique sur cet affluent du Doustre. Les travaux consistent à remplacer la buse actuelle de 350mm par une buse cadre de 100cm x 100cm.
Le montant estimatif des travaux s'élève à 25000 € HT. Une subvention au titre de la DETR 2023 – « Réfection des petits ponts sur voirie communale » peut être sollicitée à hauteur de 45%. Une aide complémentaire sera sollicitée auprès de l'Agence de l'eau Adour Garonne.

Le plan de financement serait donc le suivant :
- Etat (DETR) : 11250 €
- AEAG : 7500 €
- Communauté de Communes : 6250 €.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**
**- Approuve** les propositions de M. le Président,
**- Arrête** le plan de financement tel que défini ci-dessus,
**- Autorise** M. le Président à solliciter l'aide de l'Etat au titre de la DETR, et l'aide de l'Agence de l'Eau Adour Garonne,
**- Autorise** M. le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

POUR : 39
CONTRE : 0
ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,**
**Lapleau, le 20 février 2023**
**Le Président,**

Communauté de Communes Ventadour Egletons Monédières
Carrefour de l'Epinette
19550
Lapleau
05 55 27 69 26

**Charles FERRÉ**